



Luxembourg, le 22 février 2017

**Monsieur Fernand Etgen  
Ministre aux Relations avec  
le Parlement**

**Service Central de Législation  
43, boulevard F.D. Roosevelt  
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse commune à la question parlementaire N°2682 du 18 janvier 2017 de l'honorable député Monsieur Lex Delles, concernant la Cafétéria La Roseraie à Mondorf-les-Bains, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch  
Ministre du Développement durable  
et des Infrastructures**

Copie à Monsieur le Ministre de l'Économie

**Réponse commune de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures ainsi que de Monsieur Etienne SCHNEIDER, Ministre de l'Économie, à la question parlementaire N°2682 du 18 janvier 2017 de Monsieur le Député Lex DELLES**

Par sa question parlementaire, l'honorable Député voudrait avoir des informations concernant le Domaine thermal Mondorf-les-Bains – cafétéria Roseraie.

L'administration des Bâtiments publics est consciente de la dégradation du bâtiment en question, cependant il est à souligner que les menues réparations d'entretien telles que prévues dans la convention conclue entre le Domaine thermal Mondorf et l'Etat sont à assurer par le Domaine thermal lui-même.

A ce jour, le bâtiment en question nécessite une remise en état avec assainissement énergétique ainsi qu'une mise en conformité des installations techniques des locaux que mes services sont en train de planifier.

Toutefois, suite à la désaffectation de l'ancien local de restauration, le Domaine thermal projette la mise en place d'un restaurant type « brasserie » et « salon de thé » ainsi que l'exploitation de la terrasse en période estivale. De ce fait, le projet connaîtra une envergure beaucoup plus importante avec des travaux de transformation et d'extension du pavillon existant et de la terrasse.

Vu l'envergure des travaux précités, il s'avère impossible de prévoir une ouverture du local pour l'été prochain.